



DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de l'aire de jeux de Pondeilh, dans le cadre du budget participatif

Jeudi 18 avril 2024, 16h,
devant l'école de Pondeilh, av. du général Loustaunau Lacau





La ville d'Oloron Sainte-Marie continue de suivre le dossier de la démocratie participative : après l'inauguration de l'espace vert du lotissement Darmaillacq, lauréat de la deuxième édition du budget participatif en 2022, puis de l'aire de jeux de Légugnon, issue de l'édition 2023, voici le moment d'inaugurer l'aire de jeux de Pondeilh.

Située en face de l'école, qui couvre désormais les quartiers Pondeilh et Légugnon, cette aire de jeux est un véritable « plus » pour les enfants qui fréquentent l'école, ainsi que plus globalement pour les enfants du quartier et de la résidence des Castors. Pour certains, elle est devenue un rituel quotidien dès la sortie de l'école.

Ce projet avait été proposé par Magalie Matias, dans le cadre du budget participatif, mais aussi du comité de quartier : c'est donc la réalisation d'un projet de démocratie participative.



Le projet

Le projet consistait en la création d'une aire de jeux, devant l'école de Pondeilh.

La porteuse du projet, Magalie Matias, est habitante des Castors depuis une quinzaine d'années et elle a constaté que l'ancienne structure de jeux en bois ainsi que les bancs ont été retirés du quartier au fil des années car ils étaient devenus vétustes. La zone s'est retrouvée plutôt fréquentée par les chiens du quartier... D'où son souhait de voir renaître la vocation première du lieu avec du mobilier urbain adapté aux familles (table, bancs, poubelles) et des jeux pour enfants. Elle espérait que grâce à ce projet, les enfants et les familles pourraient prendre leur goûter à la sortie de l'école et prendre du bon temps pour jouer dans un espace de qualité.

Les objectifs du projet

Favoriser l'échange et le lien social entre les habitants

Permettre aux parents d'élèves et d'enfants d'avoir un lieu convivial où prendre le goûter à la sortie de l'école

Valoriser un espace de proximité

Rappels concernant le budget participatif

50 000 €/an

Critères à respecter : intérêt général, dépense unique, sur le périmètre de la commune, etc.

Âge minimum pour participer : 6 ans accompagné, 14 ans sans adulte

Vote citoyen à l'issue de la sélection par faisabilité

Renseignements : democratie@oloron-ste-marie.fr

Bilan des différentes éditions du budget participatif

	BP 1	BP2	BP3	BP4
Nb de dossiers	42 déposés 9 retenus au vote	8 déposés 4 retenus au vote	14 déposés 7 retenus au vote	3 retenus au vote
Vote citoyen	953 votants	442 votants	547 votants	983 votants
Lauréats	1/ Stade des Barats 2/ Théâtre de verdure	1/ City stade devant la piscine 2/ Aménagement paysager à Darmaillacq	1/ Aire de jeux à Légugnon 2/ Aire de jeux à Pondeilh 3/ Abris pour les chauves-souris 4/ Verger à Bitète	1/ Itinéraires balisés à Légugnon
État	1/ Théâtre de verdure inauguré le 09/08/2022 2/ Stade des Barats inauguré le 17/02/2023	1/ City stade inauguré le 29/03/2023 2/ Darmaillacq inauguré le 10/04/2024	1/ Inauguré le 16/04/2024 2/ Inauguration en cours 3/ Abris en cours de réflexion 4/ Verger planté, inauguration à prévoir	

L'histoire de la résidence des « Castors »

Entre 1954 et 1975, la France connaît une dynamique d'urbanisation intense du territoire. La campagne perd des habitants au profit des petites villes, les petites villes en perdent au profit des grandes et les grandes cèdent des habitants à Paris. C'est ce que l'on appelle la concentration urbaine.

C'est dans ce contexte que des militants animent des coopératives de logements. Cela va de la simple association qui intervient pour l'achat d'un terrain, au véritable groupe de « Castors » qui pratique l'entraide pour la construction.

A Oloron Sainte-Marie, cette tendance se traduit par l'apparition de lotissements regroupant 350 maisons individuelles, située pour la plupart à l'ouest de la commune.

Les Castors, c'est quoi ?

Il s'agit d'un mouvement polymorphe de construction sociale, une sorte d'action coopérative et c'est aussi un véritable mode d'habiter. C'est une expérience d'auto-construction.

Nous sommes incapables d'établir clairement d'où vient le mot « castors » ; on sait simplement qu'il est utilisé pour la 1^{ère} fois en 1948 dans un mouvement en réaction à la pénurie de logement.

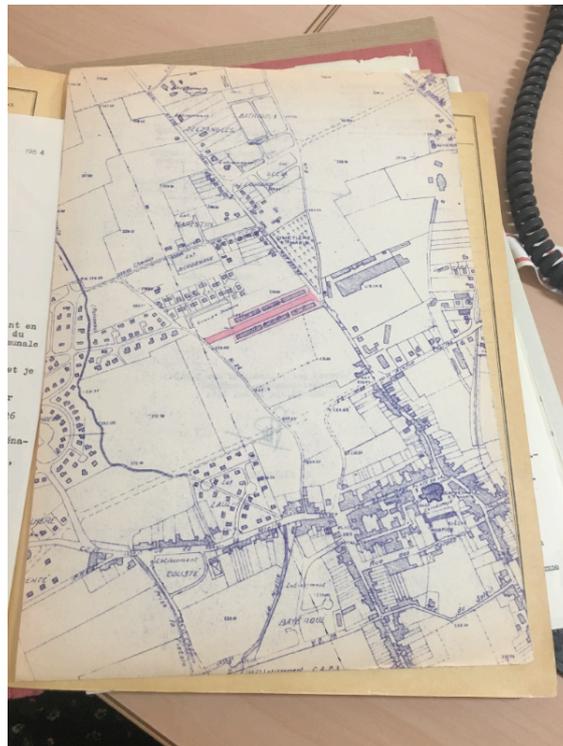
Le mouvement des « castors » valorise l'apport travail, qui intervient lorsque l'apport financier est absent. Au départ, le mouvement est basé sur le volontariat mais très vite les entreprises participent. Les associations sont plus ou moins indépendantes.

Le mouvement est en lien avec l'enseigne Castorama ! Christian Dubois ouvre le 1er magasin en 1969 : il s'agit d'une quincaillerie appelée « Central Castor » au sein de laquelle les auto-constructeurs trouvent tout ce qu'il faut en matière d'électricité, et plus largement tous les matériaux et produits nécessaires aux travaux. Référence de l'auto-construction, l'enseigne change de nom moins d'un an après son apparition et devient Castorama.

Et nos Castors alors ?

La cité des Marlats se compose de 102 logements, répartis dans 6 immeubles construits en 1955. Ils se présentent sous la forme de deux barres et c'est une initiative « Castors ».

En décembre 1953, l'Association des Auto-constructeurs Oloronais informe le maire d'Oloron qu'elle souhaite édifier un groupe de 96 logements. Elle vise un terrain de 15 000 m². Il appartient alors à Mme veuve Clément Casabonne, née Marlats. Le terrain est situé à proximité du stade Palas, sur la propriété Maïs et sur un restant de la propriété Casabonne. Pourquoi écrire au maire s'il s'agit d'un projet autonome ? L'association souhaite en fait connaître les conditions de raccordement au réseau d'égouts. Et justement, quelques jours plus tard, l'Ingénieur des Travaux Publics de l'État précise que cela sera difficile car il faudrait construire une longue canalisation ce qui n'est pas économique car le collecteur ne servirait qu'à la Cité tout le reste du quartier étant déjà raccordé. L'ingénieur propose des solutions pour rejoindre le collecteur Pondeilh puisque comme nous le verrons les deux projets interviennent dans la même décennie.



En novembre 1955, le Ministre de la Reconstruction pose la 1^{ère} pierre à l'occasion de sa venue à Oloron : 6 blocs vont s'élever sur 3 étages, et à ce moment-là la construction est en fait déjà bien avancée. Le Ministre est accueilli par M. Lapeyrie, président des Castors oloronais. L'architecte Monsieur Bacqué présente la maquette de la future cité dit « des Castors ». Sur l'immense plateforme de béton, le Ministre manie la truelle. Les travaux ont été entamés le 15 juillet, sur les plans de l'architecte et sous la direction de la Société Auxiliaire d'entreprise.



Les 102 copropriétaires appartiennent donc tous à l'Association des Auto-Constructeurs Oloronais. Ils vont pouvoir disposer d'un appartement doté de 4 chambres, d'une cuisine, d'une salle à manger, d'une salle de bain avec wc, le tout sur une surface de 82 m² avec un ensoleillement maximum. Les peintures sont déjà faites lorsque les propriétaires prennent possession de leur logement. Les garages sont aux sous-sols et les habitants disposeront également de larges espaces pour les caves et les séchoirs.

L'association a acheté le terrain, via les 102 familles, pour 600 francs le m². Le délai de construction était fixé à 1 an par l'association, délai confirmé par l'architecte.

Une soixantaine d'hommes travaillent avec ardeur sur le chantier ; il s'agit d'une main d'œuvre locale qui emploie de nouveaux procédés. Jusqu'à hauteur du RDC, les procédés utilisés sont classiques à base de béton, mais ensuite les murs utilisent une technique plus moderne qui permet de les monter plus vite et de baisser le coût. Les ouvriers et employés peuvent donc acquérir un vaste et confortable appartement pour 2 million de francs.

En 1964, il est question du classement de la voie des Castors : une large avenue bordée d'espaces verts qui s'étendent jusqu'aux immeubles et d'où partent les descentes vers les sous-sols.

En 1977, l'installation des compteurs d'eau individuels change la vie des 102 logements.

L'histoire des lotissements de Pondeilh

En 1951, la « Coopérative de Construction Basco Béarnaise » propose son projet de « création dans l'immédiat d'un lotissement de 100 maisons sur un terrain appartenant à Monsieur Legrand situé en bordure du chemin de Pondeilh ». « Dans l'immédiat » signifie qu'il y aura peut-être une suite, et c'est bien ce qu'il se passera.



L'objectif est de permettre aux adhérents de la Coopérative de se loger en construisant leur maison individuelle. Pour les financer, les propriétaires peuvent faire appel à des crédits. La Coopérative achète le terrain à bâtir pour le compte des Sociétaires. Elle effectue le lotissement, sollicite la collectivité pour la voirie et l'aménagement, dresse les plans et les devis, constitue les dossiers d'emprunts, groupe les commandes, passe les marchés et dirige les travaux de construction. Les travaux particuliers de chaque maison sont, par contre, à la charge des propriétaires. Les charges communes sont réparties entre tous les adhérents. Tout particulier ou toute collectivité désirant construire peut être coopératrice, l'adhésion est simplement soumise à approbation du CA.

La normalisation est poussée à l'extrême, les commandes sont ainsi groupées.

Nous sommes dans une crise du logement à Oloron et beaucoup de familles sont mal logées. La municipalité avait tenté de régler le problème avec la construction de maisons individuelles en bordure de la voie d'évitement, mais elle s'est heurtée au refus de l'urbaniste qui ne souhaite pas de maisons individuelles en entrée de ville. Il y a également eu un projet d'immeubles mais les financements se sont avérés trop long et le type de logements ne correspondait pas aux attentes des oloronais.

« L'initiative qu'elle vienne de droite ou de gauche demande à être encouragée ». C'est ce que l'on peut entendre au sein du Conseil Municipal. Pourtant, le projet fait l'objet de nombreuses critiques notamment en ce qui concerne le terrain. On lui reproche d'être excentré, ce à quoi Monsieur Loustalot Forest répond qu'il est tout aussi excentré que le vieil Iluro avec l'avantage d'être à proximité de la voie d'évitement et du stade. Il y a également des critiques concernant la prise en charge de la viabilité, considérée comme un cadeau fait aux adhérents de la Coopérative. Monsieur Loustalot Forest répond que ces adhérents ont pourtant payé leurs impôts jusqu'ici sans forcément profiter de tous les aménagements de la ville.

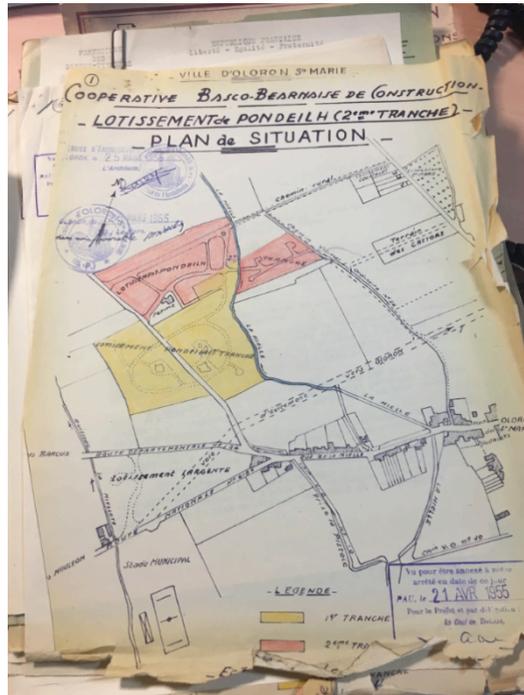
On privilégie ici l'accession à la petite propriété par les classes laborieuses : « Nos aïeux ont construit des cathédrales après des années et des années de travail, ils avaient la foi en l'avenir... Je crois distinguer chez les dirigeants de la Coopérative de construction Basco Béarnaise cet enthousiasme juvénile, cette foi qui soulève les montagnes et qui peut assécher les marais, il nous appartient de les aider par pur sentiment de solidarité d'abord et pour voir bientôt sur nos panneaux publicitaires ajouter à la mention : « Oloron, ses cathédrales, ses promenades, ses usines... Oloron et ses cités ouvrières. »

« Oloron, sa cathédrale et ses taudis », une fâcheuse réputation portée par des reportages tapageurs présentant Oloron comme la ville des taudis et des mal-logés. En réaction, la Coopérative annonce fièrement « Oloron, ses sites, ses cathédrales et ses cités ouvrières » par le biais d'un panneau publicitaire.

Les salariés deviennent propriétaire d'une maison neuve, tout confort pour des mensualités inférieures aux loyers (qui se seraient élevés entre 8000 et 10 000 francs).

Le quartier Pondeilh se compose donc de trois lotissements :

- Le lotissement Pondeilh 1, constitué de 100 lots sur plus de 6 hectares - 29/11/1952
- Le lotissement Pondeilh 2, constitué de 90 lots sur plus de 5 hectares - 21/04/1955
- Le lotissement Pondeilh 3, constitué de 26 lots - 13/08/1958



Les lotissements s'installent sur ce qui était au départ, une prairie naturelle dont le sous-sol est constitué de gros galets et de terre (limon argileux).



L'histoire de l'école Pondeilh

En novembre 1955, le Ministre de la Reconstruction visite 30 chantiers basco-béarnais. Il arrive sur la commune à 12h10 et il commence par les Castors. Il prend ensuite la direction de Pondeilh, où l'attend un spectacle. Les enfants forment une haie d'honneur et agitent des petits drapeaux tricolores au passage du cortège. Le Président de la « Coopération de Construction Basco Béarnaise » conduit le Ministre émerveillé. Une grave question est posée : la nécessité d'un groupe scolaire.

On trouve mention de l'école dans des archives datée de juin 1955. Le Maire d'Oloron envisage de transformer la ferme et ses dépendances en école. Monsieur Laclau précise que l'ensemble est utilisé pour la durée des travaux par l'Entreprise Industrielle (bureau chantier et dépôt matériel). Il s'agit d'une mise à disposition gratuite. Monsieur Laclau est de bonne composition mais il voit cette solution comme un retard de construction du groupe scolaire. On parle de 4 classes en primaires et de 2 classes enfantines. Dans son courrier, il invite le Conseil Municipal a acheté un terrain à proximité de Pondeilh, mais aussi des Castors, des Angles, des lotissements Largenté, Lauhère et Loustalot. Il faut adopter un plan de groupe scolaire agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale. 189 familles à Pondeilh, 102 aux Castors, 40 à Lauhère et 30 Largenté, soit 361 familles concernées ou 451 enfants (calcul sur la base d'1,25 enfant) à l'époque.

En 1956, on mentionne la construction d'un groupe scolaire entre les Castors et les lotissements Pondeilh. La ville assure les frais de viabilité. L'ouverture du groupe scolaire est prévue pour le mois de novembre et en effet, en 1958, on mentionne l'école comme « construite ».

En novembre 1973, les archives mentionnent les travaux d'installation du chauffage. Lorsqu'il fait -7 degrés à l'extérieur, on souhaite 18 dans les locaux pédagogiques et l'administration et 22 dans les salles de classes et les sanitaires maternelles. On précise que le préau et les sanitaires situés sous ce préau ne seront pas chauffés. Une chaudière est installée et c'est un soulagement. En effet, un document manuscrit mentionne 8 poêles qu'il faut rempli matin et soit et cela prend 2h soit 48h par mois.

